

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

### Éclaircis ta tête

#### Un appel aux jeunes talents au sujet de la santé mentale dans la MRC d'Arthabaska

Victoriaville, le 26 mars 2021 – Le talent des jeunes est digne de mention. Afin de leur offrir une tribune supplémentaire, les Conseils jeunesse de la Ville de Victoriaville et de la MRC d'Arthabaska invitent les jeunes âgés de 12 à 24 ans résident ou allant à l'école dans l'une des 22 municipalités de la MRC d'Arthabaska à s'inscrire à un appel aux jeunes talents.



éclaircis ta tête  
éclaircis ta tête  
éclaircis ta tête

Par l'entremise d'une photo, d'une œuvre ou de tout autre moyen, ils sont invités à aborder un des aspects liés à la santé mentale et à s'inscrire d'ici le 30 avril 2021. Les projets retenus feront l'objet d'une exposition dans différents endroits et établissements sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Des prix de participation sous forme de chèque-cadeau, de certificats échangeables dans des établissements culturels régionaux ainsi que des mentions seront remis aux projets s'étant démarqués.

« La jeunesse déborde de talent et de créativité. Cet appel aux jeunes talents vise à favoriser l'expression et le dialogue par les jeunes au sujet de la santé mentale, et ce, peu importe le moyen utilisé. » indique Anaïs V. Berthiaume du Conseil jeunesse de Victoriaville.



« J'invite les jeunes de 12-24 ans à prendre part à ce projet et à interpeler leur imagination et à démontrer leur savoir-faire. » a indiqué Léana Pépin du Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska.

« Les arts représentent un moyen d'expression original pour aborder la santé mentale. En nourrissant l'esprit créatif de nos jeunes, nous pourrions découvrir des formes d'art, des créations, mais surtout des jeunes de chez nous dotés d'un immense talent et qui auront la possibilité de passer un message. » indique le maire de Victoriaville, monsieur André Bellavance.

« Par cet appel aux jeunes talents, je salue l'esprit d'initiative et la grande collaboration démontrée par les jeunes. Encore une fois, il s'agit d'une démonstration concrète des retombées de l'adoption d'une politique jeunesse par la MRC d'Arthabaska. » indique Alain St-Pierre, préfet de la MRC d'Arthabaska et maire de St-Albert.

Les œuvres reçues seront évaluées selon leur originalité et leur lien avec le thème. Pour pouvoir faire l'objet d'une exposition, l'œuvre inscrite doit pouvoir être exposée facilement s'il s'agit d'une œuvre physique. Aucune œuvre irrespectueuse ne sera acceptée. Pour être admissible, les personnes intéressées doivent être âgées de 12 à 24 ans inclusivement, résider ou étudier dans la MRC d'Arthabaska. Les Conseils jeunesse de la Ville de Victoriaville et de la MRC d'Arthabaska se réservent le droit de refuser une œuvre si la qualité n'est pas adéquate.

Les projets inscrits peuvent prendre une forme variée, que ce soit un dessin, une sculpture, un chant, un poème, un monologue ou toute autre forme d'expression d'intérêt pour les jeunes. L'objectif est d'aborder des aspects de la santé mentale, tel que le stress et l'anxiété. L'inscription est possible en ligne jusqu'au 30 avril 2021 à l'adresse <http://regionvic.to/concours/talent> et un dépôt des œuvres inscrites pourra être possible à l'hôtel de ville de Victoriaville situé au 1, rue Notre-Dame Ouest.

– 30 –

Source : Charles Verville  
Conseiller stratégique en communication  
819 752-2444, poste 3276  
[charles.verville@victoriaville.ca](mailto:charles.verville@victoriaville.ca)